



Didier THONON

Of Counsel

E-mail : dthonon@philippelaw.eu

Tel. : +32 4 220 52 00

GSM : +32 475 74 04 24

Fax : +32 4 223 42 39

Werktal (-talen) : Frans / Engels / Nederlands

Balie(s) : Luik

Kantoor(oren) : [Brussel](#)

Sectoren

- Contrats et relations commerciales
- Energierecht
- Publiek recht en overheidsopdrachten

Activiteiten

Bij de balie

- 2018 : Membre du Barreau de Liège

Buiten de balie

- Ex Member of the Belgian Institute for in-house Lawyers (IJE)
- Member of the Belgium Commission for public procurement rules
- Member of the GTCI (working group for international contract drafting)
- Member of INLA (International nuclear lawyer association)

Nieuws

29/10/2018 **Conférence “Les contrats éoliens” – 07/11/2018**

“Ô vent tourne les ailes, ô juriste tourne les pages...” Quels sont les contrats et les clauses utilisées ? Petit panorama des techniques éoliennes : scale, on-shore, off-shore, flottantes et même volantes... Un projet éolien s'articule autour d'une vingtaine de contrats, ce qui représente environs 600 pages, et plus en cas de projet commun (SPV) et de financement de projets, et outre les accords préalables en phase développement. Nous y reviendrons plus en détails. La particularité de ce type de projet est que tous ces

contrats sont en liaison les uns par rapport aux autres, dans un lien d'étroite ...